

**Faculté des sciences économiques,  
sociales, politiques et de communication**

**« Dessine-moi l'actu ! » : création et  
analyse d'une bande dessinée de  
reportage et de vulgarisation autour  
du système des flexi-jobs**

Apostille au mémoire-projet

Auteur : Florian HECHT  
Promoteur(s) : Olivier STANDAERT

Année académique 2024-2025  
Master 120 en Journalisme



## Table des matières

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>2</b>
<b>DÉCLARATION SUR L'HONNEUR EN MATIÈRE D'IA</b>	<b>3</b>
<b>1. AVANT-PROJET</b>	<b>5</b>
1.1. INTRODUCTION ET NAISSANCE DU PROJET	5
1.2. CHOIX DU SUJET	7
1.3. CADRES THÉORIQUES	9
1.3.1. <i>BD, vulgarisation et reportage</i>	9
1.3.2. <i>Le système de flexi-job et son impact</i>	11
<b>2. ANALYSE DES ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROJET</b>	<b>14</b>
2.1. RECHERCHE ET INTERROGATION DES INTERVENANTS	14
2.2. SYNTHÉTISATION DES INFORMATIONS ET RÉDACTION DU SCRIPT	16
2.3. DÉCOUPAGE DU SCRIPT EN CASES ET PREMIERS CROQUIS	19
2.4. RÉALISATION DES DESSINS SUR BASE DES CROQUIS	20
2.5. COLORISATION, BULLES DE TEXTE ET FINALISATION DU PROJET	23
<b>3. RÉFLEXION CRITIQUE</b>	<b>25</b>
<b>4. CONCLUSION</b>	<b>27</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>28</b>

## Remerciements

Avant d'achever réellement mon parcours universitaire par cette apostille, je souhaiterais tout d'abord prendre le temps de remercier les personnes sans qui le projet « *Dessine-moi l'actu !* » n'aurait pas pu voir le jour.

De cette façon, je souhaite remercier tout particulièrement :

Mon promoteur, Olivier Standaert, pour sa confiance presque aveugle en ce projet et pour son enthousiasme malgré les différents reports de la remise de ce mémoire.

Le reste de l'équipe professorale de l'EJL, ainsi que les assistants, pour leurs conseils et enseignements précieux.

Tous les intervenants ayant participé à la réalisation de « *Dessine-moi l'actu !* », pour leur temps et leurs réponses ayant permis la naissance des différents personnages de la bande dessinée.

Mes parents, Étienne et Pascale, ainsi que ma sœur, Éline, pour leur soutien de toujours.

Fiorile, Maxime et Pierre-Henry, sans qui ces dernières années d'études n'auraient pas été les mêmes.

Hadrien, pour ses conseils et son expertise en matière de bande dessinée.

Et enfin Léa, pour son soutien infailible depuis cinq ans, sans lequel tout ceci n'aurait clairement jamais été possible.

**Déclaration sur l'honneur, mémoires de l'École de communication,  
UCLouvain**

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes d'utilisation publiées par la Faculté ESPO et disponible à cette adresse :

<https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/espo/intelligence-artificielle-consignes-d-utilisation-pour-les-etudiant-es.html>

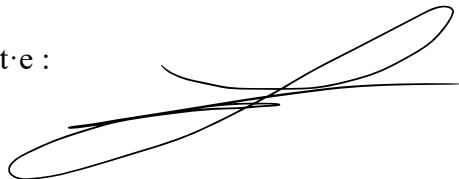
Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note facultaire constituent des irrégularités graves au regard du *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : **HECHT Florian**

Date : **Lundi 6 janvier 2025**

Signature de l'étudiant·e :



L'intégralité de la bande dessinée dont il est question tout au long de cette apostille est à retrouver dans le premier document annexe de ce mémoire.

## **1. Avant-projet**

### **1.1. Introduction et naissance du projet**

Un parcours universitaire touchant à sa fin ne peut se conclure que d'une seule manière : le mémoire. Ayant débuté mon parcours en langues et lettres, il m'avait toujours semblé que ce dernier devait prendre la forme d'un travail de recherche. Seulement, étant quelqu'un de plutôt créatif, ce format (bien que très intéressant scientifiquement parlant) ne m'a jamais réellement enchanté. En apprenant l'existence des mémoires-projets lors de mon arrivée à l'École de Journalisme de Louvain, il ne m'a alors pas fallu longtemps pour me décider et opter pour cette forme-ci pour mon ultime travail à l'UCLouvain.

Cette opportunité ne représentait, pour moi, pas uniquement la possibilité de réaliser un travail de fin d'études différent de ce qui se fait en règle générale. Il s'agissait surtout de pouvoir appliquer les connaissances journalistiques acquises au cours de mes deux années de master à un projet original, s'éloignant des formats journalistiques classiques auxquels nous nous étions déjà confrontés durant les cours. L'envie était alors de pouvoir réaliser un projet qui me ressemble, tout en prouvant que j'avais retenu tout ce qui m'avait été inculqué au cours de ma formation. L'idée était alors également de pouvoir montrer à quel point le journalisme peut laisser place à la créativité de ceux qui l'exercent, chose que je ne pensais pas découvrir en effectuant cette formation.

L'idée de réaliser une bande dessinée de vulgarisation n'a ensuite pas mis longtemps à jaillir dans ma tête. Celle-ci est notamment due à deux choses : une constatation personnelle, ainsi qu'une passion qui me suit depuis l'enfance.

La constatation personnelle en question est la raison pour laquelle j'ai eu l'envie que mon projet tourne autour de la vulgarisation d'un sujet complexe. Au moment de devoir décider d'un sujet de mémoire, ma petite sœur venait tout juste de fêter ses 18 ans, alors que j'allais moi-même sur mes 24 ans. J'ai, à ce moment-là, fortement ressenti le décalage dans l'intérêt porté à l'actualité entre son entourage et le mien. En y repensant, je me suis ainsi rappelé qu'au même âge, je me sentais moi-même très peu attiré par les sujets d'actualité, tout en sachant pertinemment qu'ils étaient importants. Je me suis alors demandé si ce manque d'intérêt pour l'actualité était la norme chez les jeunes ou si ma sœur et moi étions des exceptions.

La réponse m'est venue via des chiffres de l'Institut National français de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire<sup>1</sup>. Selon ceux-ci, seulement 28% des jeunes entre 15 et 17 ans s'informent tous les jours. Un chiffre qui ne monte qu'à 36% pour les 18-24 ans et 43% pour les 25-30 ans. Ce manque d'intérêt des jeunes adultes envers l'actualité m'a ainsi inspiré l'envie de trouver une façon d'informer différente et ayant le potentiel d'intéresser plus facilement ces groupes d'âge.

En cherchant une manière concrète d'appliquer mon envie de vulgariser l'actualité, je me suis tourné vers une passion qui m'anime depuis l'enfance : le dessin. Depuis mon plus jeune âge, le dessin a toujours été une forme d'expression importante pour moi. Par extension, la bande dessinée est donc également très rapidement devenue une passion. Le journalisme ayant toujours eu un lien assez fort avec le neuvième art, que ce soit par la bande dessinée reportage ou encore par les caricatures politiques, il m'a paru évident que ce projet pouvait être l'occasion parfaite de mêler vulgarisation et dessin. Après concertation avec mon promoteur, M. Olivier Standaert, le format de la bande dessinée reportage s'est rapidement imposé comme étant la voie à suivre. Celui-ci permettant non seulement d'expliquer le sujet choisi, mais également de l'incarner de manière plus profonde grâce aux expériences et ressentis de personnes réelles que j'aurais rencontrées.

Au cours de cette apostille au mémoire-projet, nous reviendrons donc sur le processus de création de cette bande dessinée de vulgarisation dans son intégralité. Nous passerons ainsi en revue le choix du sujet des flexi-jobs, les différents cadres théoriques ayant dirigé la réalisation du projet, la sélection des intervenants et les différentes étapes créatives ayant menées au produit fini : « *Dessine-moi l'actu !* ».

---

<sup>1</sup> Chiffres du grand baromètre DJEPVA sur la jeunesse, publié en novembre 2024 par l'INJEP



plus facile de trouver des personnes à suivre. Ensuite, l'information choisie devrait, si possible, ne pas encore avoir été traitée de nombreuses fois de manière vulgarisatrice.

Avec ces points en tête, j'ai donc proposé de nouveaux sujets. Ceux-ci allant de la qualification aux Jeux Olympiques à la participation aux grands festivals de cinéma, en passant par les événements de sports moteurs belges. Le potentiel de « survie » de l'information est ce qui a finalement fait pencher la balance. Si l'on reprend l'exemple de la qualification aux Jeux Olympiques, le sujet n'aurait été valable que jusqu'à la fin de ceux-ci, en août 2024. Après cela, il aurait alors fallu attendre quatre années de plus avant que l'explication d'un tel processus ne redevienne pertinente. Un élément qui aurait alors instantanément fermé la porte à une éventuelle publication de la bande dessinée après la remise de ce mémoire. Bien que ceci ne devait pas être l'objectif du projet, aussi bien M. Standaert que moi-même étions d'accord qu'il était plus intéressant de garder cette possibilité.

Parmi la liste de sujets proposés lors de la deuxième entrevue, l'un d'entre eux se détachait ainsi par son aspect plutôt intemporel, tout en restant local : le système de flexi-job. Cette nouvelle forme d'emploi revient souvent dans l'actualité belge, sans que celle-ci ne soit forcément concrètement expliquée. Les flexi-jobs étant de plus en plus populaires, il semblait également facile de pouvoir trouver de potentiels intervenants. Le sujet pouvait également parfaitement s'intégrer à mes réflexions abordées dans la première partie de ce chapitre. Les jeunes adultes étant des futurs ou nouveaux travailleurs, leur expliquer une forme d'emploi qu'ils pourraient ne pas connaître paraissait plus qu'intéressant.

Le projet de bande dessinée viserait donc à expliquer en détails ce qu'est un flexi-job. En passant par les différentes conditions d'accès à ce système et par les différents secteurs qui l'autorisent.

### 1.3. Cadres théoriques

Avant de se pencher sur la réalisation de la bande dessinée en elle-même, il est important de se pencher sur les différents cadres théoriques qui entourent le sujet et le format de ce mémoire-projet. Dans cette troisième partie de ce premier chapitre, nous jetterons donc premièrement un coup d'œil à la bande dessinée et le rôle que celle-ci peut jouer dans l'explication d'un fait d'actualité. Ensuite, nous passerons du côté du sujet pour tenter d'expliquer ce qu'est exactement un flexi-job, ainsi que d'en comprendre l'impact et l'origine.

#### 1.3.1. BD, vulgarisation et reportage

Un premier aspect théorique intéressant à étudier est le lectorat du genre de la bande dessinée.

Pour se faire une idée de qui sont les lecteurs de bande dessinée, nous pouvons aller jeter un œil à une étude menée par le Centre National du Livre et par Ipsos en France en 2020<sup>2</sup>. Celle-ci a ainsi interrogé 2000 Français âgés de 7 à 75 ans quant à leurs habitudes de lecture. Il en est ressorti que les plus jeunes générations lisent beaucoup plus de BD que les plus âgées. Pour la tranche d'âge des 16-35 ans, soit celle qui nous intéresse pour ce projet, ce sont 66% des hommes et 47% des femmes qui avaient lu au moins une BD au cours des 12 derniers mois. Pour la tranche d'âge la plus âgée, celle des 56-75 ans, il n'y avait alors plus que 39% des hommes et 17% des femmes qui avaient lu au moins une BD au cours de l'année écoulée. Le fait de miser sur le neuvième art pour s'adresser aux jeunes adultes semble donc se justifier par le lectorat du genre. Ceci semble même être une des raisons du gain de popularité de la bande dessinée auprès de la presse traditionnelle. La publication de reportage en bande dessinée élargirait ainsi le lectorat en attirant les jeunes adultes et les trentenaires cultivés, n'achetant pas habituellement la presse quotidienne ou hebdomadaire (BOURDIEU, S. ; 2012).

Passons maintenant à l'aspect « vulgarisation ».

Le fait de vulgariser des sujets scientifiques est souvent interprété comme un simple processus de simplification de l'information, du haut vers le bas. On y décomplexifie alors un thème scientifique dans le but de le rendre digeste pour le grand public. Certains épistémologues et

---

<sup>2</sup>« Les Français et la BD », étude menée par Ipsos Connect pour le CNL, publiée le 8 septembre 2020.

philosophes<sup>3</sup> ont toutefois pu mettre en avant une autre conception de la littérature scientifique populaire. Ceux-ci la voient alors plutôt comme un lieu d'échange entre un public de spécialistes et un public de non-initiés (EGGER & REYNS-CHIKUMA, 2022)<sup>4</sup>. La vulgarisation y prend alors une véritable dimension de transmission du savoir, en plus de son aspect de simplification de sujets complexes.

Comme le mentionne l'enseignante et historienne Peggy Derder<sup>5</sup>, la bande dessinée possède énormément d'intérêts pédagogiques. Ceux-ci allant de l'identification des discours, des modes de narration ou des genres, à l'étude de faits et périodes historiques. Dans ce contexte-là, elle s'impose également comme un véritable élément de vulgarisation. La BD se montre comme étant un support de communication, de création et de réflexion d'un intérêt tout particulier. Ceci de par sa mise en récit, le fait qu'elle donne à voir les éléments et ses propriétés autoréflexives et autodérisoires. La BD peut alors être vue, elle-même, comme le lieu de production d'un savoir précis. Elle peut alors être perçue comme une véritable « méthode », au sens Berndtien du terme (EGGER & REYNS-CHIKUMA, 2022). Finalement, la bande dessinée se présente également comme un média facile d'accès, n'étant ni impressionnant, ni inhibant. Grâce à son appartenance à la culture populaire, ainsi qu'à sa simplicité ludique, son auteur se voit offrir la possibilité d'aborder des sujets que le lecteur jugerait normalement compliqués, éprouvants ou dérangeants (BOURDIEU, S. ; 2012). L'art de la bande dessinée semble donc, pédagogiquement et formellement, un univers plus qu'adéquat à l'explication et la transmission de savoir.

Cet esprit explicatif se retrouve d'ailleurs dans le genre de la bande dessinée reportage. Comme son nom l'indique, celui-ci emprunte au reportage journalistique son essence de représentation du réel. Tout comme le ferait un journaliste, l'auteur d'une BD reportage se rend donc sur le terrain et s'instruit des expériences vécues sur place. Paradoxalement, ce n'est pas forcément le contenu d'une BD reportage qui lui donne son aspect factuel aux yeux des lecteurs. Ce qui légitimise réellement ce genre aux yeux du lectorat, ce sont surtout les éléments paratextuels, tels que les notes de bas de page ou les éléments infographiques (Ibid.). En faisant ainsi appel à des sources extérieures, l'auteur de la BD reportage prouve, en quelque sorte, son sérieux au

---

<sup>3</sup> Les auteurs citent notamment le sociologue Ludwik Fleck.

<sup>4</sup> Le passage repris du texte de Egger et Reyns-Chikuma contient lui-même des citations du texte « *Welche Funktion hat Populärwissenschaft? Lektionen von Wittgenstein und Fleck.* » de Winfried Löffler.

<sup>5</sup> Dans l'article « *La bande dessinée, alliée pédagogique de la transmission de l'histoire de l'immigration* » dans la revue *Hommes & migrations*, publié en 2013.

lecteur. Bien que ce ne soit souvent pas leur but principal, ces éléments paratextuels encrent inconsciemment le récit dans le réel aux yeux du lecteur.

Pour finir, la bande dessinée offre un autre avantage réel dans le domaine de la vulgarisation et de l'explication : son rapport au temps. Ce dernier apporte une véritable liberté dans le traitement de l'information par le lecteur. Il peut s'arrêter, accélérer, relire, se concentrer sur un détail ou sur l'ensemble, ... Le lecteur peut ainsi choisir de se laisser emporter par le rythme narratif mis en place par l'auteur, mais peut également imposer son propre tempo (DABITCH, 2009).

### **1.3.2. Le système de flexi-job et son impact**

---

Avant toute chose, il est important de définir correctement ce qu'est un flexi-job. Pour cela, nous pouvons prendre comme référence la définition qu'en donne le Service Public Fédéral à l'emploi, au travail et à la concertation sociale.

*« Un contrat de flexi-job est un contrat par lequel un travailleur s'engage à effectuer un emploi complémentaire pour un employeur à condition que ce travailleur soit déjà occupé chez un ou plusieurs autres employeurs à raison de 4/5ème d'un temps plein. Toutefois cette condition n'est pas applicable si le travailleur en flexi-job est pensionné. »<sup>6</sup>*

De cette notion, nous pouvons donc facilement déduire que le système de flexi-job est un régime concernant les emplois complémentaires, ne pouvant être appliqué que sous certaines conditions. Le site du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale précise également que ce système a été mis en place via la loi du 16 novembre 2015<sup>7</sup>. Afin de ne pas faire de répétitions, les avantages et les conditions d'accès à cette nouvelle forme d'emploi ne seront pas mentionnées dans cette partie de l'apostille. Celles-ci sont toutefois expliquées en détail au sein de « *Dessine-moi l'actu !* » et sont également retrouvables sous forme schématisée en annexe de ce mémoire<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> Définition figurant sous l'onglet « notion » de la page « contrat de travail flexi-job » du site officiel du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale : [www.emploi.belgique.be](http://www.emploi.belgique.be)

<sup>7</sup> Loi du 16 novembre 2015 portant des dispositions diverses en matière sociale, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

<sup>8</sup> Confer annexe 3 : Mind maps. Le schéma se situe également à la page 15 de cette apostille.

La mesure flexi-job avait été pensée à l'origine pour lutter contre plusieurs problèmes du secteur de l'HORECA, avant que celle-ci ne soit étendue à d'autres secteurs par la suite. En effet, l'HORECA est un milieu souffrant fortement de l'impact des pics de conjonctures et des variations d'activité saisonnières. L'idée du système de flexi-job était alors d'alléger le coût du travail sur les entreprises de ce secteur, grâce aux avantages fiscaux que la mesure apporte. Le but était également de lutter contre le travail au noir, tout en essayant de lutter contre le frein à l'embauche que pouvait représenter la mesure « caisses intelligentes »<sup>9</sup>. Les caisses enregistreuses avaient été rendues obligatoires dans le secteur de l'HORECA dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le système permettait l'enregistrement électronique de toutes les ventes, ainsi que de la présence du personnel, rendant très compliquée l'utilisation de personnel non-déclaré et augmentant ainsi les coûts de fonctionnement des établissements<sup>10</sup>.

Depuis son entrée en vigueur, le système de flexi-job n'a cessé d'attirer de plus en plus de travailleurs. Alors qu'il n'y avait qu'un peu plus de 10.000 flexi-jobistes au premier trimestre de 2016, ce chiffre grimpe désormais jusqu'à presque 173.000<sup>11</sup>. Malgré cela, cette nouvelle forme d'emploi reste tout de même assez incomprise. Ainsi, selon une étude des entreprises Acerta, ETION et VKW Limburg<sup>12</sup>, environ 57% des PME belges ignoreraient encore les conditions d'application exactes du système de flexi-job. Si ces chiffres ne comprennent pas le niveau de connaissances des travailleurs sur le sujet, il y a fort à parier qu'une majorité d'entre eux en ignorent également les tenants et aboutissants.

De la même étude est également ressorti le chiffre suivant : 85% des PME belges seraient favorables à une extension du système de flexi-job à de nouveaux secteurs. Une envie qui pourrait se justifier par plusieurs raisons. Tout d'abord, la flexibilité qu'offre le fait de travailler avec des flexi-jobistes permet aux entreprises de faire plus facilement face aux pics de travail. Ensuite, le système représente un véritable avantage financier pour les PME, qui peuvent alors employer de la main d'œuvre uniquement aux moments nécessaires.

Cependant, les avantages pour les entreprises et pour les travailleurs viennent avec certains risques. En effet, depuis la mise en place du système, beaucoup craignent un impact négatif sur les emplois ordinaires. Le fait que les flexi-jobs soient aussi avantageux pour les entreprises pourrait alors les pousser à engager plus de flexi-jobistes que de travailleurs ordinaires. Selon

---

<sup>9</sup> Source de ce paragraphe : article « Les flexi-jobs, qu'est-ce que c'est? », Nathalie Bamps, *L'Echo*, publié le 27 novembre 2015.

<sup>10</sup> Jeannée, M. « Les flexi-jobs : Opportunité ou menace ? » Université catholique de Louvain, 2023. P.10

<sup>11</sup> Source : statistiques officielles de l'ONSS

<sup>12</sup> Étude publiée le 12 juillet 2024, menée sur 400 dirigeants de PME en Belgique.

l'analyse empirique d'Eric Noah Ada en 2022<sup>13</sup>, malgré la forte augmentation du nombre de flexi-jobs entre 2015 et 2020, l'emploi ordinaire n'aurait pas reculé de manière significative dans les secteurs étudiés. Il y aurait donc, à priori, seulement un très faible impact négatif de la mesure flexi-job sur le nombre d'emplois ordinaires. Ces résultats semblent toutefois changer lorsque l'on se penche sur les emplois à temps partiel. L'analyse empirique de Maëlle Jeannée<sup>14</sup> a, quant à elle, montré un léger effet d'éviction de l'emploi à temps partiel par les flexi-jobs. Une hausse de 1% du nombre de flexi-jobs signifierait ainsi une diminution d'environ 0,009% du nombre d'emplois à temps partiel. Le professeur de sociologie du travail de la KU Leuven, Ludo Struyven, déclare tout de même que les flexi-jobs, ainsi que les jobs étudiants, ne représenteraient pas de réelle menace pour les emplois réguliers. Selon lui, ceux-ci ne concerneraient que de petits jobs à horaires réguliers, souvent concentrés dans l'HORECA ou dans le commerce de détail. Ils ne profiteraient donc pas à la population inactive et les flexi-jobistes ou étudiants ne représenteraient donc pas une concurrence aux personnes non-employées. Un avis partagé par le professeur d'économie du travail Stijn Baert (UGent). Ce dernier ajoute que la recherche aurait démontré que les personnes travaillant en flexi-job génèrent plus d'argent, stimulant ainsi l'économie. Ce qui, à son tour, permettrait de créer plus d'emploi et de mieux financer la sécurité sociale.<sup>15</sup>

Il est tout de même important de prendre également le potentiel impact psychologique des flexi-jobs en compte. Le Pr. Stijn Baert ajoute que le cumul de fonctions accroît le risque de burn-out chez les flexi-jobistes. Le système nécessitant d'avoir déjà un premier emploi dont l'horaire est au minimum un 4/5<sup>e</sup>, les travailleurs flexibles sont donc déjà employés pendant environ 30 heures par semaine. Le flexi-job permet ensuite d'y ajouter jusqu'à 17 heures, mettant ainsi en danger la santé mentale des travailleurs.<sup>16</sup>

---

<sup>13</sup> « *Quels effets peut-on attendre de la mesure flexi-job sur l'emploi ordinaire en Belgique ?* », p. 64. *Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université Catholique de Louvain.*

<sup>14</sup> « *Les flexi-jobs : Opportunité ou menace ?* » Université catholique de Louvain, 2023. P. 73.

<sup>15</sup> *Les deux témoignages sont issus d'un article du média flamand Het Nieuwsblad, rapporté en français par TRENDS Tendances. « Le cumul de plusieurs jobs, bénéfique pour l'économie, néfaste pour les étudiants et la santé mentale », publié le 7 mars 2024.*

<sup>16</sup> *Ibidem.*

## 2. Analyse des étapes de réalisation du projet

Maintenant que nous connaissons le format, le sujet et les cadres théoriques qui entourent ce mémoire-projet, il est grand temps de nous pencher sur l'aspect concret de la réalisation de celui-ci. Dans ce second chapitre, nous reviendrons donc sur les différentes étapes ayant mené à la création de « *Dessine-moi l'actu !* », tout en analysant les différents choix effectués au cours de ce processus.

Il est également important de mentionner que les différentes étapes de travail ont été basées sur la méthodologie de l'illustratrice et autrice de BD Cy, de son nom complet Cyrielle Evrard. Cette dernière, très active sur les réseaux sociaux, a réalisé plusieurs vidéos<sup>17</sup> expliquant sa méthode de travail quant à la réalisation de ses bandes dessinées, qui ont inspiré ma propre méthodologie.

### 2.1. Recherche et interrogation des intervenants

Comme nous avons déjà pu le voir à plusieurs reprises au cours de cette apostille, la partie projet de ce mémoire prend la forme d'une bande dessinée reportage. Selon le CNRTL<sup>18</sup> un reportage peut se définir comme l'« *action de recueillir à leur source des informations d'actualité ou d'intérêt documentaire et de les relater directement, aussi objectivement que possible, pour le compte de la presse, de la radio ou de la télévision* ». La première étape lors de la création de la bande dessinée a donc logiquement été de trouver des sources directes pouvant témoigner de la réalité des flexi-jobs. Autrement dit, il a fallu partir à la recherche de personnes pratiquant un second emploi sous le régime des flexi-jobs.

Pour ce faire, j'ai posté une annonce sur différents réseaux sociaux, faisant part de ma recherche. Le but étant de trouver plusieurs profils différents, permettant ainsi de pouvoir expliquer les différentes possibilités qu'offre le système de flexi-jobs, ainsi que ses différentes conditions d'accès. Je ne m'étais fixé aucun nombre précis d'intervenants à interroger, mais un minimum

---

<sup>17</sup> Notamment les vidéos « 🔥 ON SORT UNE NOUVELLE BD ! 🔥 (et je vous explique quasi tout) », « RADIUM GIRLS - Tout sur la création de ma nouvelle BD ! » et « FAIRE UNE BANDE DESSINÉE au traditionnel ! - Les étapes 🍷 », publiées sur la chaîne Youtube « YeahCy ».

<sup>18</sup> Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, centre français créé en 2005 par le CNRS et mettant à disposition des données linguistiques sur internet.

de deux personnes me semblait de mise. Ceci pour la simple raison que le système de flexi-job s'applique aux travailleurs et aux retraités. Avoir un exemple de chaque me semblait donc être une nécessité pour le bon fonctionnement de la bande dessinée.

Après plusieurs relances, mes appels à témoignages ont fini par porter leurs fruits et ce sont finalement quatre personnes différentes dont j'ai pu obtenir le contact. Celles-ci avaient d'ailleurs quatre profils bien différents, ce qui s'est avéré parfait pour aborder chaque point important du sujet au sein de la bande dessinée.

Les quatre profils étaient les suivants :

- Un enseignante de 47 ans, divorcée avec quatre enfants à charge, effectuant un flexi-job pour arrondir ses fins de mois et payer des vacances à ses enfants.
- Un policier à la retraite de 68 ans, père de l'enseignante, effectuant un flexi-job par manque de contact social.
- Une pharmacienne hospitalière ne m'ayant pas donné son âge, ayant toujours pratiqué deux métiers en même temps pour arrondir ses fins de mois, mais également par besoin d'activité. Celle-ci effectue un flexi-job pour pouvoir rembourser son prêt bancaire, ayant été calculé sur deux salaires.
- Une ancienne directrice de foire d'antiquités de 86 ans, pensionnée depuis 2006. Cette dernière était intéressante dans le sens où elle a travaillé en étant retraitée avant que le système de flexi-job n'ait été créé. Elle permettait ainsi de se rendre compte des difficultés rencontrées par certaines personnes avant que le régime ne soit mis en place.

Après avoir fixé des dates de rendez-vous avec ces quatre personnes, je les ai donc interviewées une à une à l'aide du même questionnaire<sup>19</sup>. Les questions que j'avais préparées servaient d'ailleurs uniquement de guide à la conversation. Le but étant de récolter des types d'informations similaires pour chaque intervenant, en laissant la possibilité à ces derniers de dévier du sujet principal afin de me donner leurs expériences personnelles. Malgré le fait que certains intervenants se connaissaient, j'ai préféré garder les rendez-vous individuels. Ceci afin d'éviter que la présence d'une seconde personne ne puisse influencer sur les réponses de la première. Ainsi, nos entrevues gardaient un aspect personnel, concentré sur une seule personne et son ressenti, permettant aux intervenants de se livrer plus facilement sur certains aspects de leur vie.

---

<sup>19</sup> Confer annexe 2 : 'Questions posées durant les interviews'.

Pour réaliser ces quatre interviews, j'ai d'ailleurs pris la décision peu commune de communiquer uniquement par téléphone avec mes différents intervenants. En temps normal, le principe même du reportage exige que le journaliste se rende sur place afin de vivre, l'espace de plusieurs heures, la même journée que son interlocuteur. J'ai toutefois pris la décision de ne pas rencontrer mes intervenants, dans l'optique de ne pas être influencé par leur apparence et leur environnement. De cette manière, je me laissais le champ libre lors de la phase de dessin pour mettre en image leurs différentes expériences d'une manière qui servirait au mieux l'explication du sujet. Ceci s'explique par le but principal de la bande dessinée, qui est d'expliquer les flexi-jobs au travers d'expériences réelles et non l'inverse. Le fait de ne pas avoir vu mes intervenants m'a également permis de les anonymiser plus facilement, ce que nous verrons dans une prochaine étape du processus de création.

Les différents appels avec mes intervenants ont évidemment été enregistrés (avec leur accord) et retranscrits. De cette manière, je pouvais librement discuter avec mes interlocuteurs sans devoir me concentrer sur la prise de notes. Grâce aux retranscriptions, je pouvais également récupérer facilement les informations intéressantes données par chaque intervenant, même plusieurs semaines après les avoir interrogés.

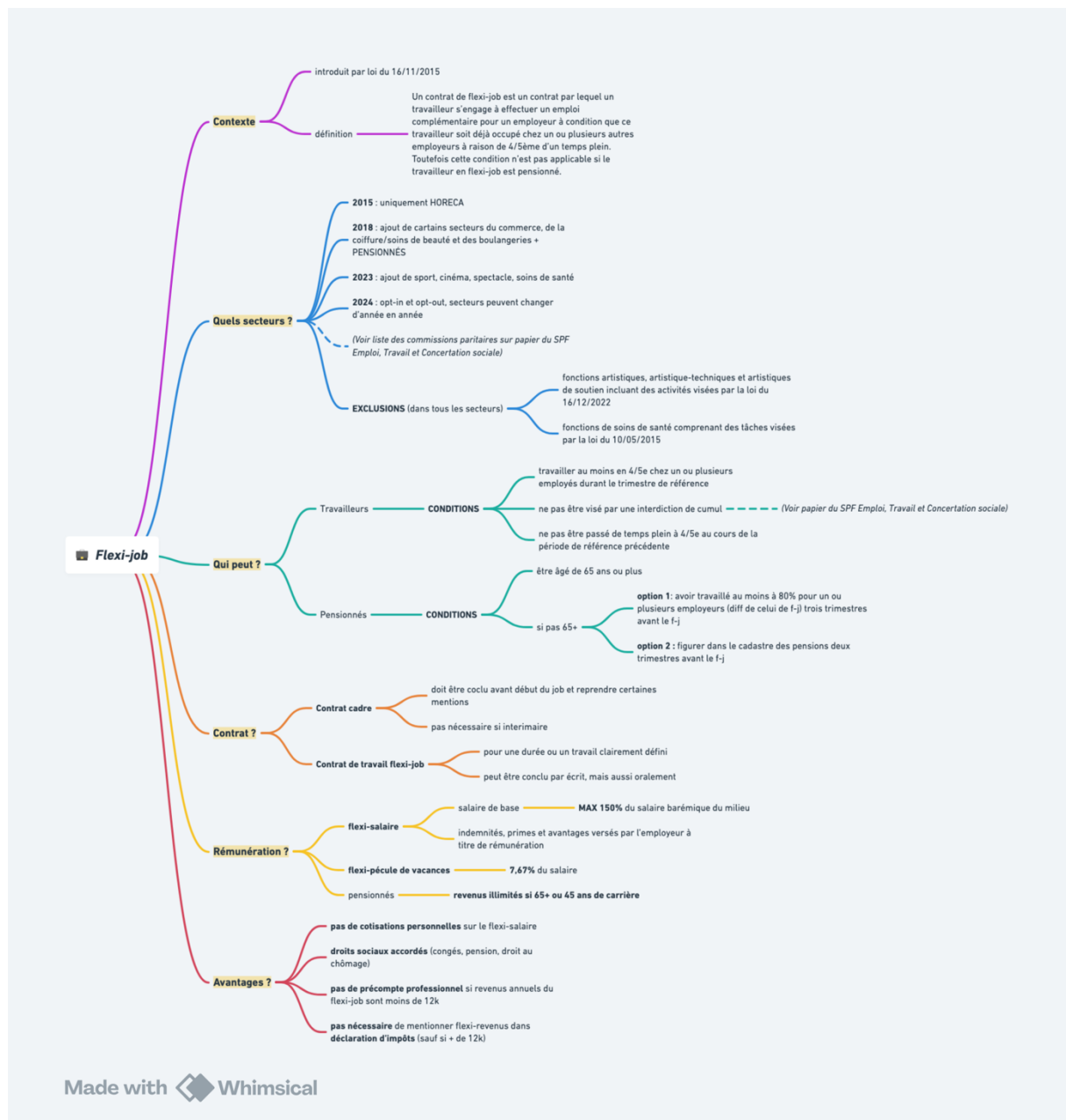
## ***2.2. Synthétisation des informations et rédaction du script***

Une fois toutes les informations nécessaires récoltées, il faut évidemment rentrer dans le dur du sujet. La première étape de la réalisation de la bande dessinée est évidemment l'écriture de son script, car il serait compliqué de commencer à dessiner sans savoir comment le récit se structure. C'est donc par cela que j'ai voulu commencer.

Cependant, en voulant m'atteler à la tâche, un problème est rapidement apparu : la quantité d'informations que j'avais récoltées. Que ce soit les réglementations qui entourent les flexi-jobs ou les expériences de mes intervenants, chaque élément prenait la forme d'un document de plusieurs pages. Il aurait alors été très long de chercher dans chacun de ces documents afin de trouver l'information nécessaire lors de l'écriture de chaque partie du script. Une telle quantité de pages venait également avec un énorme risque de passer à côté de certains faits potentiellement très intéressants pour le récit. J'ai donc pris la décision de synthétiser chaque élément important à l'aide de cartes heuristiques, plus couramment appelées des mind maps ou

cartes mentales. Une méthode qui a d'ailleurs déjà prouvé son efficacité dans le fait d'organiser de façon logique et signifiante des informations, notamment auprès d'élèves (Régnard, 2010).

Dans le cadre de ce projet, j'ai donc pris la décision de réaliser cinq mind maps différentes : un résumé des règles encadrant les flexi-jobs, ainsi que quatre cartes résumant les informations principales ressorties lors des interviews avec les intervenants. Ci-dessous se trouve un exemple d'une de ces mind maps. Les quatre autres se trouvent en annexe de cette apostille<sup>20</sup>.



Crédits image : Whimsical, Florian HECHT

<sup>20</sup> Confer annexe 3 : 'Mind maps'.

Une fois les cartes mentales réalisées, il a été beaucoup plus facile d'écrire le script de la bande dessinée. Toutes les informations essentielles étaient sous mes yeux à tout moment et il me suffisait de retourner voir dans les documents correspondants si plus de détails étaient nécessaires. De tout cela a ainsi résulté un script de quatre pages et demie, divisé en six parties<sup>21</sup> :

- Introduction
- Partie 1 : « Qu'est-ce que c'est ? »
- Partie 2 : « Conditions ? »
- Partie 3 : « Pensionnés ? »
- Partie 4 : « Quels secteurs ? »
- Fin + « où trouver les informations ? »

Ces six parties sont toutefois restées officieuses et la délimitation entre elles n'est pas visible dans la bande dessinée. Elles me permettaient simplement de mieux structurer le récit et de m'organiser plus facilement dans mes processus d'écriture et de dessin.

Il est également important de préciser que ma dernière intervenante, Josette, n'a finalement pas été intégrée au script de la bande dessinée. Il s'agit de l'ancienne directrice d'une foire d'antiquités ayant travaillé en tant que retraitée avant l'apparition du système de flexi-job. Bien que son témoignage permettait un parallèle très intéressant entre l'avant et l'après flexi-job, il n'avait finalement qu'un apport très minime à la clarification du système. Dans le but de préserver la clarté du script et de ne pas alourdir le rythme de la narration, j'ai donc préféré ne pas inclure Josette dans le scénario final.

---

<sup>21</sup> Confer annexe 1 : 'Script de la bande dessinée'.

## 2.3. Découpage du script en cases et premiers croquis

Après l'écriture, il est temps de commencer à réellement bâtir la structure de la bande dessinée. Lors de cette prochaine étape, je me suis d'ailleurs quelques peu éloigné de la méthodologie classique d'un auteur de BD. Comme le mentionne Cyrielle Evrard dans ses différentes vidéos sur le sujet, le découpage en cases et les premiers croquis sont souvent deux étapes distinctes. Cependant, dans le but de gagner du temps et de me permettre d'y voir rapidement plus clair dans la structure de ma BD, j'ai décidé de fusionner ces deux étapes.

Pour ce faire, deux fenêtres étaient ouvertes à tout moment : un document Word contenant le script de la bande dessinée, ainsi que le logiciel de dessin Procreate, dans lequel j'effectuais les croquis. Dans le texte, je surlignais les paragraphes qui, selon moi, pouvaient entrer sur la même page. Ensuite, je sélectionnais dans ces paragraphes les phrases qui pouvaient former une même case et divisais ainsi ma page en plusieurs cases.

**1. Script de la bande dessinée**

**INTRO :**

(Voix provenant d'en dehors de la case : "Ouah, les flexi-jobs j'y comprends vraiment rien.")

"Ah oui ? Ce n'est pas aussi compliqué que ça en a l'air pourtant ! Suis-moi, je te montre."

**Partie 1, qu'est-ce que c'est ? :**

L'idée d'un flexi-job, c'est de pouvoir cumuler plusieurs emplois, en évitant les inconvénients que cela apporte.

Quand on travaille, on gagne de l'argent. C'est logique ! Mais tu le sais sûrement, on ne touche pas 100% de son salaire. Employeur, comme employé, paient des impôts, qui varient en fonction du montant du salaire<sup>1</sup>. Cet argent sert notamment à financer des dépenses de l'État, comme les pensions, le chômage, l'enseignement ou encore les soins de santé<sup>2</sup>.

C'est évidemment hyper important que tout le monde participe au financement de ces choses-là. Pourtant... dans certains cas, cela devient financièrement très lourd pour certains travailleurs.

Noémie, par exemple, a toujours cumulé au moins deux jobs. Pour payer ses factures...

(N: mais aussi parce que je suis une grande hyperactive, qui ne tient pas en place.)

Pendant longtemps, Noémie a été pharmacienne dans un hôpital à temps plein et aide-soignante dans une maison de retraite le week-end. Noémie s'est alors retrouvée à devoir payer des impôts sur ses deux jobs... au point où ça a commencé à lui coûter cher... Elle a alors décidé d'arrêter de travailler pour la maison de repos. Le problème ? Le prêt à la banque de Noémie a été calculé sur deux salaires. Impossible de le rembourser en travaillant seulement à l'hôpital.

Heureusement, elle découvre par hasard sur internet qu'elle a le droit d'exercer un deuxième métier en tant que flexi-job. Noémie saute donc immédiatement sur l'occasion, toque à la porte

<sup>1</sup> Plus d'informations sur la manière dont sont calculés les impôts en Belgique sont disponibles sur le site Wikifin.be  
<sup>2</sup> Source : document officiel du Service Public Fédéral des Finances

Title: Mémoria BD Page: 2 Artist: Florian HECHT

L'idée d'un flexi-job, c'est de pouvoir cumuler plusieurs emplois, en évitant les inconvénients que cela apporte.

Quand on travaille, on gagne de l'argent. C'est logique!

Mais tu le sais sûrement, on ne touche pas 100% de son salaire. Employeur, comme employé, paient des impôts, qui varient en fonction du montant du salaire.

Cet argent sert notamment à financer des dépenses de l'État, comme les pensions, le chômage, l'enseignement ou encore les soins de santé.

... dans certains cas cela devient financièrement très lourd pour certains travailleurs.

C'est évidemment HYPER important que tout le monde participe au financement de ces choses-là. Pourtant...

© Georg v. Westphalen www.cimac.de/brushes

À gauche, la première page de script de la bande dessinée, à droite, les croquis résultant de la partie surlignée en jaune. Crédits image : Florian HECHT, Georg Graf von Westphalen

Cette étape a d'ailleurs été rendue beaucoup plus facile grâce à l'utilisation d'un ensemble de canevas créés par l'artiste Georg Graf von Westphalen<sup>22</sup>. Le document fournit non seulement des lignes directrices pouvant aider au placement des cases, mais également un canevas basé sur le nombre d'or. Ce dernier est le résultat de l'opération mathématique  $(1 + \sqrt{5})/2$ , soit environ 1,618. Il est communément admis dans le monde artistique, surtout depuis la Renaissance, que le fait d'utiliser ce nombre en tant que proportion pour les différents éléments d'une œuvre offre un résultat esthétiquement plaisant pour le lecteur<sup>23</sup>. L'aspect esthétique étant important dans le fait de maintenir l'attention de celui-ci et le découpage en cases étant très important pour la narration, le document de Georg Graf von Westphalen s'est donc révélé être d'une aide précieuse.

Le découpage du script donnera finalement 19 pages de croquis. Un nombre assez proche de l'estimation de base que j'avais faite, soit une vingtaine de pages. À la fin de cette étape, je connaissais donc enfin la longueur finale de la bande dessinée et pouvais donc m'organiser quant aux étapes suivantes.

## **2.4. Réalisation des dessins sur base des croquis**

Si les fondations de la bande dessinée étaient maintenant terminées, il fallait toutefois encore leur donner vie. Pour ce faire, la prochaine étape consistait en la transformation des croquis en véritables dessins. J'ai, à ce moment-là, décidé de laisser les bulles de texte de côté durant quelques temps. Leur présence sur le croquis était à titre indicatif et leur placement définitif n'a été établi que dans une étape ultérieure.

Une des inspirations principales de « *Dessine-moi l'actu !* » était le format de vidéo « expliquer ». Autrement dit, des vidéos courtes en face caméra sur les réseaux sociaux dans lesquelles une personne, souvent journaliste, explique un sujet à son audience. L'idée était donc d'avoir un narrateur visible, qui incarnerait la personne qui explique les flexi-jobs aux lecteurs de la BD. Le but étant alors de rendre l'explication plus vivante et plus humaine. De par mon expérience personnelle, je me suis souvent rendu compte que j'arrivais plus facilement à suivre ou même faire confiance à une information lorsque celle-ci m'était expliquée par une personne

---

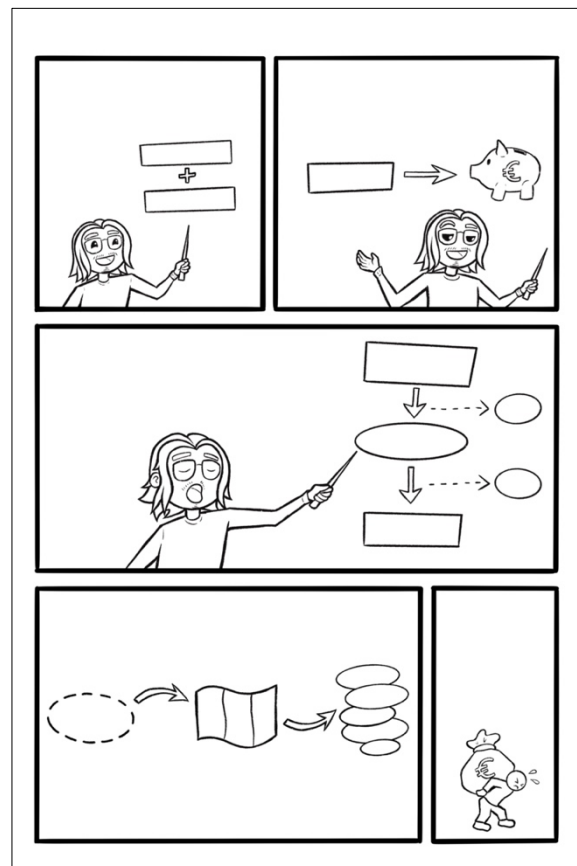
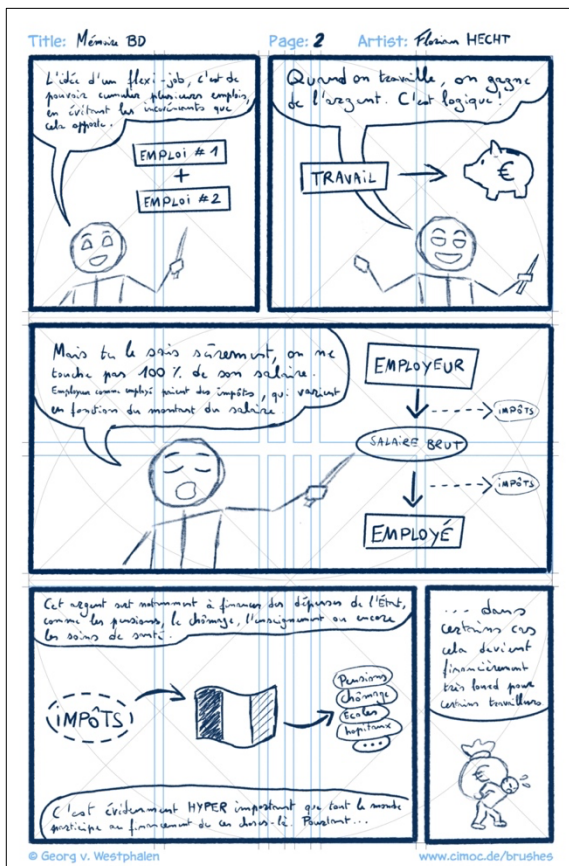
<sup>22</sup> « *Georg's FREE COMIC LAYOUT TEMPLATES* », Confer annexe 4.

<sup>23</sup> Source : *Encyclopedia Brtiannica*.

et non une simple voix ou un texte. Une logique qui, selon moi, pouvait également s'appliquer à ce projet de bande dessinée.

Dans la réalité, le ou la journaliste incarnant l'information est d'ailleurs très souvent également la personne ayant écrit la vidéo. En suivant cette logique, mon choix s'est donc porté sur ma propre personne pour être le narrateur de « *Dessine-moi l'actu !* » (bien que mon nom ne soit pas explicitement cité dans la bande dessinée). Plusieurs études auraient également souligné l'apparition de l'auteur-narrateur en tant que personnage d'une BD reportage comme un atout majeur du genre. Celle-ci permettrait ainsi de légitimiser et factualiser d'autant plus le récit, tout en avouant une sorte de subjectivité, amenant une fraîcheur bien appréciée des lecteurs dans l'univers journalistique (BOURDIEU, S. ; 2012). Le personnage du narrateur, qui était jusqu'ici un simple bonhomme-bâton, a donc récupéré mes traits lors de l'étape du dessin.

En ce qui concerne les autres personnages, leurs noms et apparences ont été choisies de manière complètement arbitraire. Comme dit plus haut, je n'avais pas rencontré mes intervenants en présentiel, me permettant d'interpréter leurs expériences librement. Ceci m'a d'ailleurs permis d'avoir une démarche plus inclusive. En choisissant librement l'apparence de mes personnages, j'ai pu, par exemple, leur donner des couleurs de peaux différentes de la mienne, permettant ainsi une meilleure représentation de la population belge, qui est loin d'être uniquement caucasienne. Ceci m'a également permis de pouvoir accentuer certains détails des personnages pour servir la narration. Ainsi, Christophe, l'ex-policier de 68 ans, arbore des cheveux et une barbe grise qui permettent au lecteur de comprendre qu'il est plus âgé que les autres personnages, avant même que cela ne soit mentionné. Le sexe des différents personnages n'a, quant à lui, pas été modifié. Dans cette même logique d'inclusivité et de diversité, il me tenait à cœur que la bande dessinée offre une parité des sexes au niveau de ses personnages. Chose qui s'est faite naturellement, car, en comptant le narrateur, « *Dessine-moi l'actu !* » montre deux hommes et deux femmes.



À gauche, la version croquis de la page 2, à droite, la version « encrée » de cette même page. Crédits image : Florian HECHT, Georg Graf von Westphalen

Pour ce qui est du style de dessin, j'ai volontairement gardé celui-ci assez simple. Le cœur de cette bande dessinée étant la compréhension du sujet, il était pour moi important que le lecteur ne se perde pas dans des images trop complexes. C'est pour cette même raison que le cadrage des cases s'arrête presque systématiquement à la taille des personnages. On y ressent ainsi le style « vidéo face caméra » tout en évitant de se perdre dans des illustrations trop complexes. Toujours dans cette logique de mettre la compréhension au premier plan, de nombreuses cases comportent également des schémas. Ceux-ci permettent d'expliquer de manière plus visuelle les détails les plus techniques des flexi-jobs.

Une fois les dessins terminés, les étapes les plus compliquées de la réalisation de « *Dessine-moi l'actu !* » étaient derrière moi.

## 2.5. Colorisation, bulles de texte et finalisation du projet

Pour terminer la bande dessinée, il ne restait plus qu'à lui ajouter des couleurs et du texte. Bien que ces deux choses aient été assez chronophages, elles étaient également assez simples en comparaison avec les étapes précédentes.

Peu de choix importants de colorisation restaient encore à faire. Nous avons ainsi déjà abordé les décisions concernant l'apparence des différents personnages dans la partie précédente. Il ne me restait donc plus qu'à rendre celles-ci visibles en choisissant les couleurs adéquates. Pour les vêtements, les couleurs ont principalement été choisies dans une logique esthétique. Seul le t-shirt de Christophe porte une véritable signification. Ce dernier est bleu marine afin de rappeler son ancienne activité de policier. En effet, ce personnage étant retraité, il est le seul à ne pas avoir de case le montrant en action dans son métier. Il me paraissait donc intéressant de marquer cela grâce à la couleur de ses vêtements. On pourrait également voir l'orange et le rouge des vêtements de Noémie et Stéphanie comme des symboles de leurs caractères plus impulsifs, même si ce n'était pas un choix conscient.

Le fond des cases a, quant à lui, bien été réfléchi. Chaque passage explicatif où des personnages sont visibles se déroule sur un fond bleu ciel. Un passage explicatif sans personnages est orné d'une teinte rose-orange. Chaque scène se déroulant dans un bâtiment de l'HORECA a son fond marron. D'autres couleurs, comme le vert ou le bleu foncé sont également présentes. La première dans le but de délimiter un passage se centrant sur un personnage, la seconde pour montrer qu'une scène se déroule en soirée.

Pour finir, les couleurs des bulles de textes<sup>24</sup> ont également été réfléchies. Aucune bulle n'a de fond blanc. Ceci pour dénoter de la couleur de la feuille et ainsi éviter une impression de « trou » dans le dessin. Pour le reste, les choix effectués ont été faits de manière purement esthétique. Les bulles du narrateur ont ainsi une teinte beige, celles des intervenants sont jaunes et celles de la voix provenant d'en dehors de la case sont vertes.

Les schémas n'ont, eux, pas de réelle logique de couleur, afin de pouvoir adapter celle-ci en fonction du fond de la case. Cependant, lorsqu'un schéma est repris d'une page à une autre, ce

---

<sup>24</sup> Les bulles de textes ont été réalisées grâce au pack « *Ultimate Dynamic Comic Panels, Balloons and SFX Toolkit for Procreate* » de l'artiste Ittai Manero.

dernier garde évidemment la même couleur. Ce qui permet de garder une certaine logique et de ne pas embrouiller l'esprit du lecteur.

Avec la complétion de cette ultime étape, il ne manquait donc plus qu'une chose pour compléter cette bande dessinée : un titre. Dans une logique de réalisme, il m'aurait semblé bizarre de sélectionner un nom faisant uniquement référence au sujet des flexi-jobs. Si ce projet avait été prévu pour une publication, il aurait sûrement fait partie d'une série plus large couvrant plusieurs sujets d'actualité. Le concept de ma bande dessinée étant de partir du questionnement d'un lecteur (fictif dans le cas de ce mémoire-projet, mais probablement réel s'il s'agissait d'une vraie publication), je suis parti du principe que ce dernier demandait, en quelque sorte, à ce que l'actualité lui soit expliquée en dessin. Ceci m'a alors immédiatement fait penser à la célèbre demande du Petit Prince à l'aviateur, dans l'œuvre d'Antoine de Saint Exupéry<sup>25</sup> : « *S'il vous plaît... dessine-moi un mouton !* ». En modifiant quelque peu cette phrase, je suis donc arrivé au titre définitif de ce projet : « *Dessine-moi l'actu !* ».

Il ne restait alors plus qu'à ajouter une page de garde et les numéros de pages et notre bande dessinée était officiellement terminée.

---

<sup>25</sup> « *Le Petit Prince* », écrit et illustré par Antoine de de Saint-Exupéry en 1943.

### 3. Réflexion critique

S'il n'y avait qu'une seule chose à retenir d'un parcours universitaire, il s'agirait sans doute du fait de garder un esprit critique. D'autant plus si le parcours en question s'avère être journalistique. Cet esprit critique s'applique évidemment dans le sens déontologique du terme, car un journaliste se doit évidemment de rechercher et respecter la vérité<sup>26</sup>, mais s'applique également dans le sens de l'auto-critique. S'il est important de pouvoir évaluer ses sources, il l'est d'autant plus de pouvoir évaluer les points forts et faibles de sa propre pratique. C'est pour cela qu'ici aussi, je reviendrai sur ce que je considère être les atouts et les points d'amélioration de ce projet.

Commençons tout d'abord par les lacunes de ce mémoire-projet. Deux points principaux auraient peut-être mérité plus d'attention.

L'une des faiblesses de « *Dessine-moi l'actu !* » est, selon moi, son manque d'éléments de reportage. Bien que le fait de les limiter était un choix conscient et justifié, il aurait effectivement pu être intéressant de s'immiscer encore plus dans le quotidien des intervenants pour voir à quel point le sujet impacte leurs vies. La bande dessinée manque ainsi peut-être un peu de détails pour plonger réellement les lecteurs dans l'univers de ces trois travailleurs. Cependant, tout ceci se serait malheureusement fait au dépend des aspects « vulgarisateur » et « explicatif » de la bande dessinée, qui restaient toutefois les objectifs principaux de ce projet. Je pense néanmoins qu'un meilleur équilibre entre ces différents éléments aurait été encore plus intéressant journalistiquement. Je ne suis cependant pas sûr que le sujet des flexi-jobs permettait de réaliser cela. Ce dernier nécessitait en effet énormément d'explications techniques, difficiles à mettre en image avec des éléments du quotidien.

Les potentiels aspects négatifs du système de flexi-job auraient, selon moi, également mérité plus de développement. « *Dessine-moi l'actu !* », dans son rôle de BD vulgarisatrice, se contente d'expliquer le fonctionnement du système et d'en illustrer les applications, sans en montrer l'impact. Il aurait probablement été intéressant d'apporter une vision plus nuancée du sujet, qui aurait ainsi ajouté une sorte de dimension préventive à la bande dessinée. Ici aussi, il aurait toutefois été compliqué de rajouter cet élément sans dénaturer l'aspect « vulgarisateur »

---

<sup>26</sup> Art. 1 du code de déontologie journalistique : « Les journalistes recherchent et respectent la vérité en raison du droit du public à connaître celle-ci. Ils ne diffusent que des informations dont l'origine leur est connue. Ils en vérifient la véracité et les rapportent avec honnêteté. Dans la mesure du possible et pour autant que ce soit pertinent, ils font connaître les sources de leurs informations sauf s'il est justifié de protéger leur anonymat »

du projet. Le but principal de « *Dessine-moi l'actu !* » reste de faire connaître les détails d'une forme d'emploi qui semble incomprise. En y ajoutant une dimension préventive, il aurait été compliqué de garder son scénario concis et digeste, sans entièrement changer le style de la bande dessinée. Pour remédier à cela, il serait possible, en cas de publication, de lier un papier à « *Dessine-moi l'actu !* », abordant les potentiels aspects négatifs du système de flexi-job.

Pour ce qui est des atouts du projet, il en existe un qui, de mon point de vue, ressort particulièrement.

Je suis, en effet, assez satisfait de la manière dont « *Dessine-moi l'actu !* » arrive à rendre digeste les points les plus techniques de la législation, sans les éviter. En me renseignant pour la première fois sur les flexi-jobs, j'ai moi-même eu beaucoup de mal à en comprendre les détails du premier coup. J'avais donc la crainte que ma bande dessinée devienne très rapidement une bouillie technique toute aussi difficile à comprendre. Il me paraissait très difficile de réussir à illustrer les points les plus complexes avec des éléments donnés par mes intervenants. Au final, je pense que le fait de m'être autorisé à intégrer des schémas a permis de contrecarrer ce problème. C'est notamment pour cette raison qu'il aurait, selon moi, été difficile d'intégrer plus d'éléments de reportages à un tel sujet. J'ai fait relire le script et les croquis par plusieurs personnes avant de fixer définitivement le déroulé de la BD et chacune d'entre elles m'a dit avoir compris le fonctionnement des flexi-jobs du premier coup. Ce qui m'a beaucoup rassuré.

« *Dessine-moi l'actu !* » possède évidemment d'autres points positifs. Je pourrais notamment citer son rythme narratif qui est pour moi assez dynamique, tout en prenant le temps pour les détails importants. Je pense aussi que le ton employé fonctionne assez bien : il reste très accessible, sans jamais infantiliser le lecteur. Ces points-ci ne pèsent toutefois pas autant dans la balance que le point ci-dessus d'un point de vue journalistique, ce qui fait qu'il ne sont pour moi pas des atouts majeurs de ce projet.

Étant très sévère avec mes propres productions, je pourrais également citer bien d'autres pistes d'amélioration pour « *Dessine-moi l'actu !* ». Des décors plus poussés, l'ajout d'ombrages ou même de cadrages plus artistiques auraient ainsi tous pu donner un rendu encore plus professionnel. Il est cependant important de se limiter sur certains points, surtout quand ceux-ci n'ont pas de réel intérêt informationnel. Il sera effectivement toujours possible de trouver quelque chose à améliorer graphiquement, mais la qualité journalistique du projet ne doit pas en pâtir.

## 4. Conclusion

Étant arrivé au terme de ce projet, je pense pouvoir affirmer que le système de flexi-job reste un sujet assez complexe. Si cette forme d'emploi mérite qu'on s'y intéresse de par les opportunités qu'elle présente, elle en reste néanmoins assez technique à prendre en main. J'espère donc, à travers cette bande dessinée, avoir pu apporter un peu de lumière au sujet et avoir su le rendre plus compréhensible pour ceux qui auront pu lire « *Dessine-moi l'actu !* ».

D'un point de vue journalistique, j'espère que mes différents choix auront pu servir au mieux la vulgarisation de mon sujet. J'espère également que cette apostille aura pu apporter une vision plus nuancée des flexi-jobs, telle qu'aurait pu le faire un papier explicatif venant accompagner ma bande dessinée. Bien que le sujet mérite, comme je l'ai déjà dit, que l'on s'y intéresse plus en détails, je reste conscient de ses défauts et aspire à ce que mon travail ait pu donner une impression réaliste de ce que représente cette nouvelle forme d'emploi, sans tomber dans le marketing.

D'un point de vue artistique, j'espère que les différents choix esthétiques faits tout au long du processus auront su soutenir au mieux les propos amenés par la BD. Cela s'est avéré un réel plaisir de pouvoir terminer mon parcours universitaire en mêlant ma passion pour le dessin à mes études. Bien que « *Dessine-moi l'actu !* » ne réponde pas à 100% des critères du genre, la découverte de la bande dessinée reportage a été pour moi une véritable expérience positive. L'alliance de recherche et de narration constitue une démarche journalistique et artistique très intéressante qui mérite, elle aussi, une visibilité encore plus poussée. Je sais qu'il ne s'agira, en tout cas, pas du dernier projet de ce genre pour moi.

Finalement, j'espère que ce mémoire, dans son intégralité, constituera une fin digne de ce nom au temps que j'aurais passé en tant qu'élève de l'École de Journalisme de Louvain.

## Bibliographie

### Sources :

- *À quoi servent les impôts et cotisations sociales ?* | SPF Finances. (19 janvier 2024). <https://finances.belgium.be/sites/default/files/Press/graphique-impots-100-euros-2024.pdf>
- Bamps, N. | *Les flexi-jobs, qu'est-ce que c'est?* | L'Echo. (27 novembre 2015). <https://www.lecho.be/entreprises/horeca/les-flexi-jobs-qu-est-ce-que-c-est/9704082.html>
- Bourdieu, S. | *Le reportage en bande dessinée dans la presse actuelle : un autre regard sur le monde* | COntEXTES [En ligne], 11. (2012, mis en ligne le 16 mai 2012). URL : <http://journals.openedition.org/contextes/5362> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/contextes.5362>
- Carlson, S. C. | *Golden ratio: Examples, Definition, & Facts.* | Encyclopedia Britannica. (20 décembre 2024). <https://www.britannica.com/science/golden-ratio>
- *Comment est calculé votre impôt ?* | Wikifin. (2024, 11 janvier). <https://www.wikifin.be/fr/impots-emploi-et-revenus/declaration-dimpots/comment-est-calcule-votre-impot>
- *Contrat de travail flexi-job* | SPF Emploi, Travail et Concertation sociale. (s. d.). <https://emploi.belgique.be/fr/themes/contrats-de-travail/contrats-de-travail-particuliers/contrat-de-travail-flexi-job#:~:text=et%20de%20fiscalit%C3%A9.-,Notion,%C3%A8me%20d'un%20temps%20plein>
- Dabitch, C. | *Reportage et bande dessinée.* | Hermès, La Revue, 54, 91-98. (2009). <https://doi.org/10.4267/2042/31562>
- Derder, P. | *La bande dessinée, alliée pédagogique de la transmission de l'histoire de l'immigration* | Hommes & migrations [En ligne], 1303. (2013, mis en ligne le 22 janvier 2014). URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/2587> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.2587>
- *Flexijobs* | ONSS. (s. d.). <https://www.onss.be/stats/flexijobs#data>
- Hoibian S., Millot C., Müller J., Nedjar Calvet S. (CRÉDOC), Charruault A. (INJEP) | *Le rapport des jeunes aux informations en 2024* | INJEP. (2024, 10 décembre). <https://injep.fr/publication/le-rapport-des-jeunes-aux-informations-en-2024/>

- Jeannée, M. | *Les flexi-jobs : Opportunité ou menace ?* | Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain, (2023). Prom. : Dejemeppe, Muriel. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:40922>
- *Le cumul de plusieurs jobs, bénéfique pour l'économie, néfaste pour les étudiants et la santé mentale* | Trends-Tendances. (7 mars 2024). <https://trends.levif.be/entreprises/ressources-humaines/le-cumul-de-plusieurs-jobs-benefique-pour-leconomie-nefaste-pour-les-etudiants-et-la-sante-mentale/#:~:text=%E2%80%99CII%20faut%20travailleur%20au%20moins,en%20danger%20la%20sant%C3%A9%20mentale>.
- *Le Petit Prince : L'œuvre d'Antoine de Saint Exupéry* | Le Petit Prince. (8 novembre 2024). <https://www.lepetitprince.com/oeuvre/>
- *Loi coordonnée relative à l'exercice des professions des soins de santé du 10 mai 2015* | Chancellerie du Premier Ministre, SPF Justice. (18 juin 2015). [https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg.pl?language=fr&la=F&table\\_name=loi&cn=2015051006](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2015051006)
- *Loi du 16 décembre 2022 portant création de la Commission du travail des arts et améliorant la protection sociale des travailleurs des arts* | Sécurité sociale, SPF Justice. (27 décembre 2022). <https://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/2022/12/16/2022042979/justel#list-link-1>
- *Loi du 16 novembre 2015 portant des dispositions diverses en matière sociale* | Sécurité sociale, SPF Justice. (26 novembre 2015). [https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg\\_2.pl?language=fr&nm=2015205102&la=F](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&nm=2015205102&la=F)
- Noah Ada, E. | *Quels effets peut-on attendre de la mesure flexi-job sur l'emploi ordinaire en Belgique ?* | Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain. (2022). Prom. : Dejemeppe, Muriel. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:37057>
- *Plus de huit PME sur dix aimeraient voir le système des flexi-jobs étendu* | Acerta. (15 juillet 2024). <https://www.acerta.be/fr/dans-la-presse/plus-de-huit-pme-sur-dix-aimeraient-voir-le-systeme-des-flexi-jobs-etendu>
- Régnard, D. | *Apports pédagogiques de l'utilisation de la carte heuristique en classe.* | Éla. Études de linguistique appliquée, n° 158(2), 215-222. (2010). <https://doi.org/10.3917/ela.158.0215>.

- Reyns-Chikuma, C., & Egger, B. | *La BD scientifique : les nouveaux territoires du documentaire* | ALTERNATIVE FRANCOPHONE, 3(1), 1–6. (2022). <https://doi.org/10.29173/af29451>
- *Travailler comme* . . . | securitesociale.be. (s. d.). <https://www.socialsecurity.be/citizen/fr/travail-chomage/travailler-comme-..#topice02272309b63ce6c100f63b48c195163628f9fab>
- Vincent Gerard, A ; Chaniot, C. et Lapointe, M. | *Les Français et la BD* | Centre National du Livre, Ipsos. (8 septembre 2020). <https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-francais-et-la-bd>
- YeahCy. | *FAIRE UNE BANDE DESSINÉE au traditionnel ! - Les étapes* 🍷 | [Vidéo]. YouTube. (9 mai 2022). <https://www.youtube.com/watch?v=6MbtqsddeYs>
- YeahCy. | 🔥 *ON SORT UNE NOUVELLE BD !* 🔥 (et je vous explique quasi tout) | [Vidéo]. YouTube. (20 septembre 2022). [https://www.youtube.com/watch?v=PHcxaBE\\_dpg](https://www.youtube.com/watch?v=PHcxaBE_dpg)
- YeahCy. | *RADIUM GIRLS - Tout sur la création de ma nouvelle BD !* | [Vidéo]. YouTube. (25 août 2020). <https://www.youtube.com/watch?v=9Wfpr1qoQPk>

### Images :

- Barnett, D. | *Groundbreaking graphic novel on Gaza rushed back into print 20 years on.* | The Guardian. (2023, 10 décembre). <https://www.theguardian.com/books/2023/dec/10/joe-sacco-palestine-graphic-novel-gaza-print-new-readers>
- « *Maus* » de Art SPIEGELMAN (éditions Flammarion). | Ici, le Média de la Vie Locale. (6 juin 2015). <https://www.francebleu.fr/emissions/la-bibliotheque-bleue/maus-de-art-spiegelman-editions-flammarion>

### Ressources artistiques :

- Graf von Westphalen, G. | *Georg's FREE COMIC LAYOUT TEMPLATES* | Georg's Procreate Brushes. (2016). <https://procreate-brushes.com/tagged/freebie>
- Manero, I. | *Ultimate Dynamic Comic Panels, Balloons and SFX Toolkit for Procreate* | Gumroad. (s. d.). <https://ittaimanero.gumroad.com/l/UltimateComicToolkit?layout=profile>



Ce mémoire-projet vise à apporter plus de clarté à un sujet complexe et technique : le système des flexi-jobs en Belgique.

Pour ce faire, il prend la forme d'une bande dessinée reportage, genre du neuvième art étant de plus en plus popularisé au sein des rédactions journalistiques traditionnelles. Le fonctionnement, les conditions et les avantages du système de flexi-job sont ainsi expliquées en dessin, au travers d'expériences réelles, vécues par plusieurs intervenants.

Afin d'arriver à son résultat final, ce mémoire-projet entier se base également sur plusieurs cadres théoriques, dont ceux de la BD reportage, de la vulgarisation, ainsi que sur la réglementation entourant le régime de travail des flexi-jobs.

Mots-clés : flexi-jobs, bande dessinée, reportage, vulgarisation scientifique, journalisme.